



RESULTAT DU VOTE	
Présents ou représentés :	24
Voix favorables :	24
Voix défavorables :	0
Abstentions :	0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10/12/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 – 48_g

***Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(UFR de droit)***

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


 **Hugues KENFACK**

2024CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 10/12/2024
DELIBERATION n° CA 2024 - 48_g
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(UFR de Droit)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
01.10.2024	Subventions	911001	Académie de législation : participation financière à l'organisation de 6 prix de thèse
01.10.2024	Subventions	911101	Association Master 2 Droit Fiscal : Participation à la cérémonie de remise des diplômes
05.11.2024	Bourses	911101	Versement à 19 étudiants de la faculté de droit de bourses de bourses d'excellence et de réussite